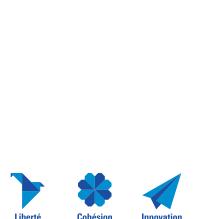
Programme du PLR

Les Libéraux-Radicaux Vaud





Introduction

Un premier programme - Le PLR.Les Libéraux-Radicaux présente ici son premier programme depuis la fusion du 26 septembre 2012 entre les deux partis. Bien plus qu'une compilation des précédents positionnements de ces formations, ce premier programme donne la vision que partage l'ensemble du parti pour les années à venir. Il est le fruit d'un important travail, auquel ont été associés tous les élus du parti ainsi qu'une large délégation de notre base.

Des priorités — Les préoccupations du parti se répartissent en onze thèmes. Ce programme n'est pas gravé dans le marbre. Il est appelé à évoluer au gré des questions de société. Il part toutefois du principe que pour faire avancer les choses, il convient de se fixer des objectifs clairs et des politiques ciblées. Ainsi, il est possible d'agir sur tous les fronts. La présentation de ce programme se veut moderne. D'un côté, les sujets dans lesquels nous souhaitons nous montrer proactifs et de l'autre, les positions que nous tenons face aux propositions de nos contradicteurs. Une large place est également accordée aux réussites de notre formation, à tous les échelons du pays.

Liberté, cohésion, innovation - Ce sont les trois valeurs phares sur lesquelles se fonde notre programme. Celles-ci sont symbolisées par trois pictogrammes. Au début de chaque chapitre thématique, le lecteur pourra identifier quelles valeurs sont invoquées grâce à la mise en évidence de l'un ou l'autre de ces pictogrammes.

Politique responsable – Le PLR Vaud s'engage pour une politique libérale, où

la responsabilité individuelle assure la liberté de chacun et la prospérité de la société. Les lois doivent être élaborées quand l'autodiscipline fait défaut et l'Etat ne doit intervenir qu'avec parcimonie dans l'économie. Qui, mieux que les acteurs impliqués sur le terrain connaît les enjeux actuels? Le PLR Vaud plaide pour une responsabilité à tous les échelons : responsabilité individuelle de chaque citoyen, mais aussi des

Le PLR Vaud s'engage pour une politique libérale, où la responsabilité individuelle assure la liberté de chacun et la prospérité de la société.

communes et des cantons. Ces derniers, en prise directe avec les enjeux locaux et régionaux, doivent mener des politiques responsables. Pour ce faire, il est nécessaire qu'ils conservent de larges prérogatives.

Le parti du centre-droite — Le parti libéral-radical occupe une position de centre-droite sur l'échiquier politique. Il s'oppose aux visions utopistes de la gauche, qui prône une étatisation rampante de notre société au détriment des libertés des citoyens. Notre parti souhaite un canton fort. Seule une Suisse souveraine et tournée vers l'avenir peut le garantir. Le PLR Vaud défend donc une économie libérale ouverte sur l'étranger et rejette toute tentative visant l'isolement. Notre parti lutte ainsi contre les idées extrêmes et conservatrices, hostiles au principe même de l'innovation.

Frédéric Borloz

Président du PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

1./ ul

Table des matières

INTRODUCT	ION		3
VALEURS			6
I. II. III.	Liberté Cohésion Innovation	6 6 6	
INSTITUTIO	NS		7
I. II. III. IV.	Confédération Canton Communes 5 ^{ème} Suisse	7 7 7 8	
1. FINANCES	S – FISCALITE		9
2. ECONOM	IE – EMPLOI		12
2.1. 2.2.	AGRICULTURE – VITICULTURE TOURISME	15 17	
3. SECURITE	– JUSTICE		19
3.1.	ARMEE – SECURITE INTERNATIONALE	22	
4. POLITIQU	E EXTERIEURE – IMMIGRATION – ASILE		24
5. SANTE			27
6. SYSTEME	SOCIAL ET ASSURANCES SOCIALES		29
7. FORMATI	ON – RECHERCHE		31
8. INFRASTI	RUCTURES – CROISSANCE		33
8.1. 8.2. 8.3. 8.4. 8.5. 8.6.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ENERGIE	34 36 38 39 41 44	
9. CONCILIA	TION VIES PRIVEE ET PROFESSIONNELLE		46
10. CULTUR	E – SPORTS		48
11. MONDE	NUMERIQUE		50

VALEURS

Le canton de Vaud et la Suisse sont aujourd'hui prospères et compétitifs, en comparaison mondiale. Notre système politique, notre fonctionnement économique et social, la démocratie directe, le principe de milice ainsi que l'organisation de la formation ont contribué à ce succès. Pour le PLR Vaud, premier parti du canton dans les législatifs et exécutifs communaux et au Grand Conseil, ce modèle à succès mérite d'être défendu en s'appuyant sur les trois valeurs suivantes:

I. Liberté

«Il n'y a pas de démocratie sans liberté »! Cette valeur permet à tout un chacun de choisir son mode de vie, avec un minimum de contraintes et évite toute uniformisation. La tendance actuelle est à toujours plus de régulations et de lois. Le PLR entend garantir la plus large liberté individuelle et d'entreprendre possible. Les décisions politiques doivent être prises au plus près des personnes concernées. Dans ce contexte, il est important de défendre le fédéralisme ainsi que les communes. Ces conditions sont le pilier de notre prospérité. La liberté est toutefois indissociable de la responsabilité individuelle envers la société et l'environnement, pour que les droits de chacun soient respectés et que la cohésion de notre société soit maintenue.

II. Cohésion

Si l'individu est au centre des priorités de notre politique, il convient également de concevoir notre société dans son ensemble. La cohésion est la colonne vertébrale de la Suisse, le ciment social qui relie ses différents cantons, cultures et langues. Le PLR entend défendre le fonctionnement de cette communauté, sa prospérité et sa solidarité. Ainsi, la cohésion sociale doit garantir à chacun des conditions de vie digne, un pacte entre les générations, mais aussi une ouverture vis-à-vis des étrangers. Pour maintenir ce contrat de cohésion, chacun doit s'intégrer dans et s'engager pour la société. Le système de milice est le liant de cette société et symbolise l'engagement de chacun au sein de sa famille, d'associations, de l'armée ou de la politique.

III. Innovation

«Stagner, c'est reculer»! Le PLR croit aux opportunités dans le futur et l'innovation est, pour lui, la clef de la prospérité de demain. L'innovation est aussi bien économique, technique que sociale et politique. La croissance, la recherche, mais aussi les pressions sociales et l'adaptation de nos institutions politiques à l'évolution de notre société sont autant de défis auxquels l'innovation peut répondre. Il faut cultiver l'esprit d'entreprise et celui de la prise de risques, avec pour corollaire, l'acceptation de l'échec, afin d'atteindre le progrès. Investir dans la formation et la recherche est une priorité. Le PLR a confiance en l'avenir et dans la capacité des hommes de s'inventer un futur meilleur.







INSTITUTIONS

La pyramide institutionnelle de la Suisse fait sa force. La répartition des tâches et des pouvoirs doit être maintenue.

I. Confédération

Le PLR défend un fédéralisme qui garantit à chaque canton son indépendance. Le fédéralisme est le meilleur système pour répondre aux besoins des différentes régions et cultures du pays. La centralisation n'est pas un objectif en soi et ne doit pas être la règle.

Les droits politiques (initiative et référendum) sont des outils essentiels à l'implication des citoyens dans la politique. Toutefois, les partis politiques ne doivent pas dévoyer ce système en les utilisant comme des outils marketings.

Il convient également de ne pas lasser les citoyens en multipliant les scrutins ou en lançant des initiatives similaires à trop brève échéance. Le PLR est ouvert à la modernisation de ces outils, qui doit se faire avant tout avec la participation des citoyens.

La politique suisse implique l'ensemble des partis et des courants dans l'élaboration des lois. L'opposition et l'alternance ne sont pas caractéristiques du système politique suisse. Les partis politiques aux Chambres fédérales doivent donc agir selon le principe de consensus, qui défend au mieux les intérêts des Suisses.

Le PLR Vaud soutient le principe de la formule magique, qui permet d'impliquer tous les partis d'importance — et donc la majorité de la population — au sein du Conseil fédéral. Ce dernier ne doit pas être élu par le peuple et doit appliquer le principe de collégialité.

II. Canton

Le PLR entend maintenir l'autonomie du canton de Vaud, mise en péril par les nombreuses initiatives centralisatrices de la gauche. Le fédéralisme est à ce titre un outil essentiel pour la stabilité politique de notre pays.

Il convient, en parallèle, de diminuer les complications administratives qu'implique la coexistence de vingt-six administrations cantonales. Il est temps de passer d'une pratique de superposition des différents règlements et procédures à une pratique systématique lors de toute promulgation. A l'échelle du canton, le PLR exige une administration au service des citoyens et non l'inverse.

La solidarité confédérale doit être maintenue (péréquation). Les revendications des cantons contributeurs, comme le canton de Vaud, doivent cependant être entendues. Il faut également trouver des incitations pour changer le statut économique de certains cantons.

Enfin, le PLR Vaud entend maintenir une majorité de centre-droite au Grand Conseil, tout comme il entend reprendre la majorité du gouvernement pour assurer une stabilité économique et financière, largement mise à mal par une politique de qauche.

III. Communes

L'autonomie des communes est une préoccupation quotidienne du PLR Vaud. Cette autonomie est le premier rempart à un pouvoir centralisateur et constitue le trait d'union entre le citoyen et l'Etat. Cela garantit une politique de proximité avec les habitants.

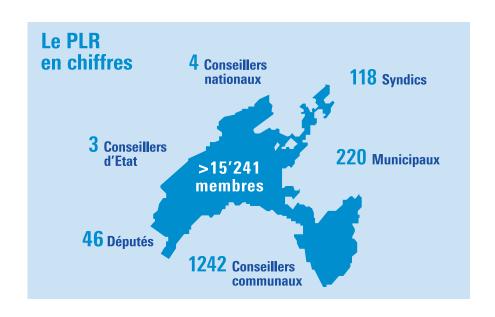
Toutefois, la gestion de tâches de plus en plus lourdes et compliquées met à mal les vocations pour les différentes fonctions politiques communales, tant exécutives que législatives. Le PLR Vaud encourage ses membres à prendre leurs responsabilités. Les projets de fusions peuvent être encouragés, mais la décision doit revenir aux habitants. Le PLR Vaud n'entend pas imposer aux communes le système politique qui permettra d'élire ses autorités.

La répartition des tâches entre le canton et les communes doit répondre à des critères politiques et d'efficacité. Le droit pour les communes d'aménager leurs finances en fonction de leurs charges est essentiel à leur autonomie. La part des finances communales dévolue aux dépenses résultant de décisions cantonales doit être limitée. La péréquation cantonale ne doit pas pénaliser les communes qui mènent une politique responsable.

Enfin, il faut veiller à ce que les communes soient traitées avec équité, tant celles à la périphérie que celles qui font partie d'agglomérations urbaines.

IV. 5^{ème} Suisse

L'équivalent de 10 % de la population suisse vit actuellement à l'étranger. Il est important de déployer tous les moyens pour maintenir un lien étroit avec ces citoyens. Cela passe avant tout par des outils modernes de communication pour stimuler la participation politique des Suisses de l'étranger. Le vote électronique, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions de sécurité, offre des perspectives enthousiasmantes pour le développement de la démocratie et l'exercice des droits civiques. Ces mêmes canaux doivent permettre de mieux contacter, informer et maintenir un lien fort avec les Suisses de l'étranger.



1.





Valeur: cohésion



FINANCES – FISCALITE

Des finances saines sont un gage de cohésion. Le développement du canton et sa stabilité économique en dépendent. Le canton de Vaud, sous un gouvernement à majorité de droite et grâce au soutien des communes, avait réussi à redresser ses finances et à éponger ses dettes en moins d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, la majorité de gauche du gouvernement dépense à tout-va. Parallèlement, les finances de nombreux cantons et même de la Confédération tombent dans le rouge. Il faut rester prudent pour que les dettes d'aujourd'hui ne deviennent pas les impôts de demain. Le canton de Vaud ne doit pas retomber dans les difficultés des années 1990. Ne pas avoir de dettes à rembourser permet à notre canton d'investir et de rester attractif. Le cap à tenir est celui d'une fiscalité modérée, la moins lourde et la plus simple possible, pour nos citoyens et nos entreprises. Notre croissance économique, notre qualité de vie et nos emplois dépendent de la capacité de la Suisse et du canton à rester des places fiscales attractives.

	AAA	Notation financière du canton de Vaud
	CHF 26.10	depuis 2013 (sommet de l'échelle de notation) sur CHF 100, c'est ce que l'Etat a dépensé pour la prévoyance sociale (en 2014)
*	3,4%	(contre CHF 7.75 pour la sécurité) augmentation des charges annuelles du canton avec une majorité de gauche au
		gouvernement (en 2014 par rapport à 2013)

NOUS VOULONS

- éviter toute augmentation de l'imposition des personnes physiques et morales et limiter la pression fiscale sur elles;
- faire participer tous les citoyens, même modestement, à l'effort de l'impôt et veiller à ce qu'il reste le plus bas possible;
- faire en sorte que les dépenses publiques cantonales soient en adéquation avec la croissance démographique et celle du PIB;
- freiner les dépenses endémiques de la gauche et viser l'efficience de l'administration :
- proposer une régularisation fiscale, afin de remettre de l'argent dans l'économie;
- défendre le quotient familial au niveau cantonal pour ne pas pénaliser les familles :
- assurer, dans les meilleurs délais, la mise en place de la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), afin de maintenir l'attractivité du canton, de baisser les impôts des PME vaudoises et d'assurer l'emploi;
- abolir le droit de timbre.

NOUS NE VOULONS PAS

- concentrer l'imposition sur les mêmes personnes;
- ponctionner toujours plus les personnes physiques, notamment les classes moyennes et les entreprises pour financer une étatisation croissante;
- ponctionner encore plus les communes pour équilibrer des comptes pénalisés par les dépenses sociales;

- cautionner une «chasse aux riches» qui se traduit par des initiatives irresponsables pour la santé économique de notre pays (ex: 1:12, Salaire minimum, Suppression de l'impôt à la dépense, Six semaines de vacances, Revenu universel, Impôt sur les gains en capitaux, Impôt fédéral de 20% sur les successions, etc.);
- instaurer des impôts fantasques (par exemple la TVA écologique);
- taxer toujours plus et augmenter les dépenses sous prétexte du faible niveau des dettes:
- cautionner l'endettement endémique des municipalités de gauche (de Lausanne en particulier, CHF + 2,5 milliards de dettes);
- mettre à mal le fédéralisme, comme le souhaite la gauche, en battant en brèche la concurrence fiscale cantonale qui garantit une marge d'attractivité entre les cantons;
- affaiblir la cohésion confédérale en alourdissant sans cesse la part à la péréquation financière des cantons contributeurs comme Vaud ;
- nous soumettre aux pressions économiques internationales injustifiées;
- nous imposer un « Swiss Finish » excessif et anticoncurrentiel, pénalisant notamment notre place bancaire et financière.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Mise en place d'un frein à l'endettement envié par de nombreux pays.
- Signature d'une convention de double imposition avec plusieurs pays.
- Rejet d'une convention de double imposition dans le domaine des droits de successions avec la France, qui aurait représenté un avantage à sens unique pour cette dernière.
- Premiers accords portant sur l'impôt libératoire avec l'Allemagne et le Royaume-Uni.
- Compensation des effets de la progression à froid (réduction d'impôts de CHF 500 millions par an pour la classe moyenne).
- Suppression des frais d'émission d'emprunts.

Cantonal

- Réduction de 29 nouveaux ETP (équivalent à temps plein) administratifs au budget 2014 pour éviter une hausse des effectifs supérieure à celle du produit intérieur brut vaudois prévisible.
- Adoption d'une motion transformée en postulat pour demander un cadre maximum à l'augmentation des effectifs, tenant compte du PIB cantonal et de la croissance démographique.

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Maîtrise des dépenses.
- Note triple A: Vaud est parmi les meilleurs débiteurs de Suisse.
- Forte réduction de la dette (divisée par douze en dix ans).
- Informatisation et simplification des déclarations d'impôt.

Communal

- A Grandson: maintien d'un autofinancement d'investissements.
- A Lausanne: plafond d'endettement et maintien du taux d'impôt.
- A Morges: refus de l'augmentation de l'impôt foncier.
- A Morges, Nyon, Gland, Rolle: refus d'une augmentation d'impôts.
- A Nyon: refus du budget 2012 comportant un déficit trop important la Municipalité est ensuite revenue avec un budget dont le déficit était réduit de CHF 2.3 millions.
- A Vevey: lutte contre la hausse du plafond de l'endettement et contre le manque d'efficacité de la Municipalité de gauche en matière de désinvestissement.

- A Prilly: marge d'auto-financement positive depuis 10 ans.
- A Pully: diminution de la fiscalité suite à l'introduction de la taxe poubelle.
- A Yverdon: meilleure maîtrise du plan d'investissement avec maintien du taux d'impôt.

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

- Donner davantage de poids aux communes dans le Conseil de politique sociale (organe qui se prononce notamment sur les montants qui constituent la facture sociale).
- Rendre obligatoire, lors de la préparation du budget cantonal, qu'à toute proposition visant une augmentation des dépenses corresponde une proposition visant à réduire les dépenses.
- Instaurer une taxation individuelle à l'échelle nationale.

RIE III

Les pressions internationales incitent la Suisse et les cantons à réviser leur politique fiscale. Ceci doit être fait en préservant l'attractivité et la compétitivité du pays et des cantons. Dans ce contexte et en matière de fiscalité des entreprises, le canton de Vaud se situe en queue de peloton, avec un taux de 23 % net. Ce dernier doit être révisé pour éviter des délocalisations. La réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) est cruciale pour notre économie. Les entreprises ordinaires verront leur charge fiscale substantiellement diminuer, tandis que les entreprises à statut spécial connaîtront une légère hausse.

Nous voulons

- baisser le taux de l'impôt sur le bénéfice à 13.79 % net;
- obtenir de la Confédération une compensation équitable pour les pertes fiscales du canton de Vaud;
- alléger les conséquences de cette réforme pour les communes;
- renforcer l'attractivité du canton de Vaud pour tous les types d'entreprises (multinationales, PME, etc.);
- accepter les mesures de soutien aux familles, pour autant que le taux de 13.79 % soit accepté;
- éviter de menacer cette importante réforme en cautionnant un éventuel référendum.

Liberté Cohésion In

ECONOMIE – **EMPLOI** Valeurs: Liberté, cohésion, innovation

La prospérité dépend de deux facteurs : premièrement, d'une économie dynamique, bénéficiant de conditions favorables à son développement et à la création d'emplois; deuxièmement, de finances publiques saines, permettant à l'Etat d'investir durablement. La mondialisation étant un fait, la compétitivité de l'économie suisse et vaudoise au niveau international constitue notre atout majeur. En misant sur l'innovation, la qualification de leur personnel et la haute qualité de leurs produits, nos entreprises – aussi bien les PME que les grandes sociétés – pourront faire face à leurs concurrents étrangers. En maintenant des conditions-cadre optimales et un marché du travail flexible, nous serons en mesure de maintenir un taux de chômage le plus bas possible, de favoriser le développement des entreprises existantes (pour plus d'emplois) et d'en attirer de nouvelles, tout en renforcant l'investissement en Suisse. Aujourd'hui, l'abandon du taux plancher par la BNS met l'économie à rude épreuve. Quant à l'initiative « contre l'immigration de masse », acceptée le 9 février 2014, elle place nos entreprises face à une incertitude qu'il faut lever. Il convient enfin de maintenir la liberté d'entreprendre, la responsabilité individuelle et l'innovation, qui font le succès de la Suisse.

1 franc sur 3

3,1% 5^{ème} est gagné grâce aux échanges avec l'Union européenne (en 2014) taux de chômage en Suisse (en juin 2015) rang occupé par la Suisse au classement mondial de la richesse par habitant (en 2013)

- soutenir la voie bilatérale avec l'UE et renouveler les accords bilatéraux, afin de lever l'insécurité juridique qui empoisonne la vie des entreprises;
- faire baisser la pression internationale sur l'attractivité de la place fiscale suisse pour les entreprises;
- adopter, dans les meilleurs délais, la réforme de l'imposition des entreprises III, pour préserver la capacité concurrentielle du canton;
- conclure des accords de libre-échange avec des pays tiers, notamment les marchés en pleine croissance (Asie, Amérique du Sud, Afrique);
- soutenir les commerces et les entreprises, qui sont les premiers créateurs d'emplois;
- favoriser le développement et la transmission des PME;
- appliquer correctement les mesures existantes contre le dumping salarial et lutter contre les faux-indépendants qui concurrencent nos PME locales:
- promouvoir davantage les produits locaux à l'étranger;
- encourager le Greater Geneva Bern area (GGBa), pour attirer durablement les entreprises étrangères sur le sol suisse et vaudois;
- former suffisamment de personnel qualifié dans les hautes écoles, les universités et dans la formation duale pour couvrir les besoins de l'économie;
- offrir de meilleures chances professionnelles aux femmes et aux personnes de plus de 55 ans et profiter de leur expérience professionnelle;
- favoriser la réinsertion professionnelle;
- encourager une véritable diversité (parcours professionnel, âge, sexe, etc.) au sein des organes de décision dans l'économie;
- garantir un partenariat social sans interventionnisme étatique.

- affaiblir notre système économique en acceptant une hyper-régulation prônée par diverses initiatives populaires;
- introduire une durée de travail hebdomadaire de 35 heures en Suisse;
- introduire des quotas :
- alourdir le droit du travail;
- tolérer un interventionnisme étatique dans les négociations qui relèvent des partenaires sociaux;
- empêcher les magasins d'harmoniser leurs horaires en fonction des nouveaux modes de vie des consommateurs.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Elimination d'entraves techniques au commerce, simplifiant ainsi les procédures douanières et garantissant des prix bas pour le portemonnaie du consommateur.
- Rejet net des initiatives « 1:12 », « Salaire minimum » et « Six semaines de vacances ».
- Accords de libre-échange avec le Japon et la Chine, ainsi que d'autres pays asiatiques et début des négociations avec l'Inde, le Brésil et la Russie.
- Adoption d'une mesure qui libéralise les horaires d'ouverture des stations-service.

Succès de notre Conseiller federal Johann Schneider-Ammann

- Ajustement des dispositions pour recourir au chômage partiel en réponse à la crise du franc fort.
- Accord trouvé avec les partenaires sociaux concernant l'obligation d'enregistrer le temps de travail (pour une saisie simplifiée du temps de travail et une plus grande flexibilité des entreprises dans ce domaine).
- Accord de libre-échange avec la Chine.

Cantonal

Amélioration de la formation des cafetiers et restaurateurs.

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Renforcement de l'économie vaudoise (+115 entreprises étrangères et +11'500 nouveaux emplois entre 2012 et 2014).
- Lancement de la plate-forme InnoVaud (soutien à plusieurs centaines de start-ups et PME vaudoises).
- Intervention au profit de l'entreprise Bobst par le truchement d'un appui significatif à son centre de formation pour l'industrie de la mécanique.
- Elaboration de l'accord global permettant de préserver 320 emplois sur le site de Novartis à Prangins.
- Définition d'une nouvelle stratégie de développement pour les Alpes vaudoises.

Communal

- A Lausanne: mise en place des horaires de l'administration de manière plus conforme aux besoins des habitants; simplification pour l'ouverture des terrasses et soutien aux commerces de proximité.
- A Leysin: création d'un fonds d'investissement pour les « lits chauds ».
- Au Mont-sur-Lausanne: création d'un lien « pouvoir politique -entreprises »: la Société Industrielle et Commerciale du nord lausannois (SIC).
- A Payerne: implantation d'entreprises sur l'Aéropôle (parc technologique et industriel spécialisé dans l'industrie aéronautique).
- A Prilly: ouverture des commerces jusqu'à 18h00 le samedi.

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

Introduire une loi efficace sur les cartels.

Franc fort

Depuis l'abandon du taux plancher par la BNS, il règne un climat d'incertitude préjudiciable pour l'économie. Sans compter les craintes liées à la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse ». Pour y remédier, il ne faut toutefois pas céder aux sirènes interventionnistes de la gauche. Les plans conjoncturels ou de relance n'ont jamais apporté les effets escomptés. En revanche, intervenir sur les conditions-cadre et accélérer les importantes réformes en cours (RIE III et application de l'initiative contre l'immigration de masse) sont des actions essentielles pour lever l'incertitude, qui est le pire ennemi de l'économie.

- que le calendrier de la Réforme de l'imposition des entreprises III soit accéléré;
- que la voie bilatérale avec l'UE soit maintenue et développée;
- que de nouveaux accords de libre-échange soient signés avec des Etats tiers;
- que la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse soit réalisée au plus vite en tenant compte prioritairement des besoins de l'économie;
- que les conditions d'application du chômage partiel soient adaptées;
- que le recours plus large au chômage partiel soit facilité pour les entreprises;
- que les procédures administratives qui pèsent inutilement sur les entreprises soient simplifiées ou supprimées;
- que le cautionnement aux entreprises soit augmenté;
- que le risque à l'innovation soit mieux pris en compte.

2.1.





Valeurs: liberté, cohésion



AGRICULTURE – VITICULTURE

L'agriculture contribue de manière importante à notre économie, mais aussi à la préservation de notre environnement et de nos paysages. Elle mérite qu'on la défende activement. Avec la réforme de la politique agricole, notre secteur primaire a subi une restructuration en profondeur ces 15 dernières années. La défense de l'agriculture passe par la promotion et la valorisation des produits locaux, la défense d'une fiscalité supportable, l'utilisation des matières locales ainsi qu'un aménagement du territoire en adéquation avec les besoins multiples de l'économie. Le PLR Vaud se bat pour une agriculture productive, écologique et proche des consommateurs. Une attention particulière doit également être portée au secteur viticole. Ce dernier doit non seulement faire face à une concurrence étrangère toujours plus vive, mais aussi à l'évolution de la consommation. Cela passe par une offre diversifiée et de grande qualité, un accueil soigné et un cenotourisme développé. Le PLR Vaud soutient une politique viticole proactive, qui doit laisser aux acteurs concernés la possibilité d'adapter leurs structures pour une offre de qualité.

1'368 Nombre d'exploitations agricoles

qui ont disparu en Suisse (en 2013)

2^{ème} Rang occupé par le canton en terme de

surface viticole au niveau suisse (en 2015)

CHF 13,8 mia Budget fédéral de la politique agricole

de 2014 à 2017

NOUS VOULONS

- favoriser une agriculture productive, dans le respect de la nature et de la qualité des produits;
- favoriser une agriculture diversifiée, basée sur des structures familiales;
- orienter la politique agricole vers des produits à réelle valeur ajoutée sur le marché;
- contrecarrer le tourisme d'achat à l'étranger par le renforcement de la compétitivité des produits suisses et vaudois et favoriser leur promotion;
- encourager les appellations d'origine (AOP-IGP) et rendre plus visibles les labels sur les produits :
- maintenir des secteurs de transformation proches des lieux de production en Suisse;
- favoriser la formation d'apprentis dans le domaine agricole;
- favoriser les compléments de revenu par des activités proches de l'agriculture ou par des revenus annexes;
- favoriser et maintenir les paiements directs en adéquation avec la production;
- simplifier les tâches administratives et diminuer la bureaucratie;
- reconsidérer pour la vitiviniculture le système des contrôles (vignes, vendanges et caves) pour une meilleure transparence;
- alléger le carcan de la LAT et de ses ordonnances, afin de garantir la viabilité économique à long terme des entreprises agricoles;
- permettre la reconversion des bâtiments non dévolus à l'exploitation agricole.

NOUS NE VOULONS PAS

- d'une fiscalité agricole qui lèse les agriculteurs;
- d'un «Swissness» qui ne serait pas un véritable outil de promotion, mais un handicap pour les producteurs.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Elimination d'entraves techniques au commerce pour lutter contre l'îlot de cherté en Suisse.
- Financement de la politique agricole 2014-2017: l'agriculture suisse obtient 13,8 milliards de francs de la Confédération pour les années 2014-2017.
- Soutien à la prime pour un lait transformé en fromage, qui apporte de meilleures perspectives pour la branche qu'une production de lait industriel.
- Efforts menés pour que les ouvertures de marché, contribuant au renforcement de la compétitivité du secteur agricole, soient accompagnées de mesures financières permettant de maintenir le revenu des paysans. Pour dégager des moyens supplémentaires d'accompagnement, le PLR a soutenu la constitution d'une réserve au bilan de la Confédération calculée sur les taxes à l'importation.
- Protection des surfaces d'assolement (SDA) dans la LAT.
- Imposition des gains en liquidation.

Cantonal

- Combat contre la modification brutale de la fiscalité agricole provoquée par un arrêt du Tribunal fédéral;
- Rejet de l'initiative « Sauver Lavaux III », qui aurait mis en difficulté les vignerons de cette région.
- Rattrapage du retard cumulé des crédits alloués aux améliorations foncières dans le canton.
- Elaboration d'une politique forestière de proximité à l'égard des propriétaires forestiers publics et privés.
- Déréglementation des normes trop contraignantes pour les scieries.
- Soutien aux parcs à grumes.
- Facilitation de la détention de chevaux en zones agricoles.
- Soutien de l'Etat (CHF 500'000 annuels durant cinq ans) pour un projet de développement de l'œnotourisme porté par l'ensemble des branches économiques concernées.

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Augmentation de CHF 18 millions des paiements directs par année (+7%) dès 2014, par rapport à 2011.
- Lancement d'une nouvelle politique cantonale d'incitation en faveur de l'agriculture productive.
- Promotion des produits du terroir par la désignation annuelle d'un vin et d'un Gruyère AOP choisis par le Conseil d'Etat.

Communal

 A Pully: mise en place d'une politique de la vigne permettant de moderniser les installations et de développer la commercialisation des produits locaux.

2.2.





Valeurs: liberté, innovation



TOURISME

La Suisse et le canton de Vaud ont, de tout temps, été des destinations touristiques prisées par les touristes étrangers ou indigènes. Cela comprend également le rôle méconnu, mais important, des écoles privées internationales et des cliniques. La vétusté de certaines infrastructures et le franc fort tendent à pénaliser notre pays et notre canton par rapport à nos voisins européens. La concurrence entre les cantons est également un enjeu. Dans ce domaine crucial pour notre image et notre économie, il faut désormais faire preuve de plus d'imagination et rattraper le retard. Des réflexions régionales et des investissements sont nécessaires pour mettre en valeur notre patrimoine, nos produits et nos paysages.

1er Le château de Chillon est le monument

le plus visité en Suisse

29 % Part des nuitées réservées par les touristes de la zone euro dans le canton (en 2014)

6ème Rang occupé par la Suisse pour la compétiti-

vité du tourisme (en 2015, 1ère en 2013)

NOUS VOULONS

- améliorer les conditions-cadre permettant le maintien et le développement du tourisme sur tout le territoire du canton;
- développer la complémentarité des différentes stations de montagne, dans la perspective d'un tourisme de « quatre saisons »;
- améliorer l'accès à nos régions de montagne et périphériques, tant par la route que par le rail, mais aussi la mobilité entre les différentes stations;
- renforcer les infrastructures publiques de loisirs;
- soutenir le développement d'événements (congrès, événements internationaux, etc.).

NOUS NE VOULONS PAS

d'un tourisme étatisé et subventionné.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Les centres commerciaux dans les régions touristiques peuvent employer du personnel le dimanche.
- Mise en œuvre souple et rapide de la Lex Weber sur les résidences secondaires, qui permet à nos régions touristiques d'augmenter leur nombre de lits chauds. Ainsi, le bâti existant et les mayens ou constructions hors zone à bâtir ne sont pas considérés comme résidences secondaires; les résidences secondaires existantes pourront être agrandies de 30 % de leur surface; de nouvelles constructions pourront être réalisées si elles sont destinées à la location; le tiers des surfaces des nouveaux complexes hôteliers pourra être vendu comme résidences secondaires et la moitié des surfaces des anciens hôtels qui ne sont plus rentables pourra être réaffectée en résidences secondaires.

Cantonal

- Soutien d'une centaine de millions de francs au développement touristique et économique des Alpes vaudoises.
- Soutien à la candidature de Lausanne pour les Jeux olympiques de la jeunesse 2020.
- Soutien à l'incubateur d'entreprises Y-START qui offre un environnement propice aux entreprises.

Communal

 A Lausanne: insertion des écoles privées et des cliniques dans le tourisme vaudois.

3.





Valeurs : Liberté, cohésion



SECURITE – JUSTICE

Le maintien de la sécurité publique et le respect de la justice sont les garants de la stabilité et de la liberté des citoyens. Le PLR veut garantir un maximum de liberté à chaque citoyen tout en les protégeant de manière adéquate. Aujourd'hui, il convient d'apporter une réponse ferme aux agressions, aux cambriolages et aux escroqueries. A ce sentiment d'insécurité s'ajoute désormais celui d'impunité. Faute de priorités dans les missions ou d'effectifs suffisants, la police peine à trouver des réponses au trafic et à la consommation de drogue à ciel ouvert, aux troubles à l'ordre public et à la criminalité transfrontalière. La surpopulation carcérale et une législation trop clémente noircissent encore le tableau. Notre société a plus que jamais besoin de lois claires, de procédures efficaces et rapides et de capacités de détention adéquates. Par ailleurs, tous les acteurs de la chaîne sécuritaire doivent collaborer (polices, administration fédérale, cantonale et communale, milieux carcéraux et justice) et coopérer avec les pays voisins, à l'heure où la criminalité ne connait plus de frontières.

145 %	taux d'occupation de la prison
	de la Croisée (en 2013)
1 an	peine de prison minium infligée à
	un conducteur coupable de « délit de chauf-
	fard » suite à l'introduction de Via Sicura
46	nombre de minutes écoulées
	entre deux cambriolages en
	moyenne dans le canton (en 2014)

- appliquer les lois en vigueur de manière stricte et rapide;
- garantir une justice qui s'attache davantage à la protection et à l'écoute de la victime qu'aux circonstances atténuantes pour l'auteur;
- confier aux instances judiciaires une compétence de jugement immédiat pour la petite délinquance et les flagrants délits, afin de raccourcir le délai entre infraction et sanction;
- ouvrir des structures pour les courtes peines;
- instaurer des peines significatives et dissuasives à l'égard des dealers;
- renforcer la lutte contre la toxicomanie;
- lutter contre la mendicité organisée en faisant appliquer strictement les lois actuelles;
- favoriser une vidéo-protection ciblée en appui aux policiers et à la justice en respectant la protection de la sphère privée;
- adapter notre système juridique aux technologies modernes (pour faire face aux nouveaux dangers, comme la cybercriminalité);
- lutter contre le terrorisme en inscrivant dans le Code pénal une nouvelle disposition pour le réprimer (répondant ainsi au vide juridique actuel en la matière) et en adaptant les moyens des services de renseignement;
- prioriser les missions de la police sur les questions sécuritaires plutôt que sur les questions de stationnement ou administratives;
- améliorer et renforcer la collaboration entre les forces de l'ordre (polices, gardes-frontière, etc.) et supprimer les doublons coûteux;
- favoriser l'échange d'informations entre les partenaires sécuritaires et les communes;
- assurer la relève chez les pompiers en valorisant cette filière.

- légitimer une justice à deux vitesses, dans laquelle une infraction routière serait sanctionnée plus durement qu'un brigandage ou une agression (Via Sicura);
- cautionner l'angélisme et le laxisme de la gauche envers les délinquants ;
- substituer les cellules des postes de police aux prisons;
- que des criminels soient dans la rue, faute de place dans les prisons;
- remettre en question le principe de la police coordonnée vaudoise;
- stigmatiser les étrangers à cause d'une minorité de criminels.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Réintroduction des courtes peines de prison à la place de l'application systématique des jours-amendes.
- Mise en place de procédures pénales adaptées à la petite criminalité et aux récidivistes.
- Mise en œuvre ferme mais juste de l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers: les étrangers ayant commis des infractions graves sont automatiquement renvoyés. Une clause de rigueur exceptionnelle et stricte assure la compatibilité avec la Convention européenne des droits de l'homme.

Cantonal

 Hooliganisme: le Grand Conseil a adopté le Concordat intercantonal instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Réforme policière.
- Conduite de la réforme de la justice et de la chaîne pénale.
- Opération « Strada » pour lutter contre les dealers de rue, aussi bien à Lausanne que dans les autres villes et régions touchées du canton
- Adoption de la loi interdisant les cagoules et les objets dangereux dans les manifestations.
- Pérennisation de l'Académie de police de Savatan, grâce à l'esprit de coopération du DDPS, des cantons du Valais et Vaud et des communes vaudoises. L'actuelle convention a été prolongée, car les besoins en policiers augmentent constamment.
- Lancement de la construction d'un établissement pénitentiaire pour mineurs à Palézieux, accepté en votation populaire.
- Réalisation d'une nouvelle structure de semi-détention et de travail externe à Lausanne.
- Lancement du projet d'agrandissement de la Colonie des EPO et du projet de transfert de la prison du Bois Mermet.
- Modernisation et amélioration de l'efficience du SPEN (service pénitentiaire).

Communal

- A Gland et Morges: adoption d'un règlement sur la vidéo-protection.
- A Lausanne: interdiction de la mendicité organisée et des abus liés à la mendicité; instauration des mesures d'éloignement pour les dealers.
- A Nyon: interdiction de la mendicité; disparition de la scène ouverte du trafic de drogue; installation de caméras de vidéo-protection dans les endroits sensibles de la ville.

- A Payerne: mise en place de la vidéo-protection.
- A Prilly: interdiction de la mendicité et mise en place d'un système de vidéo-protection des sites communaux sensibles.
- A Pully: interdiction de la mendicité, mise en place d'un concept de vidéo-protection; développement de la police de proximité et soutien à la création du Service de Défense Incendie et de Secours de l'Ouest-Lavaux.
- A Renens: installation de caméras fixes à la gare.
- A Yverdon: forte augmentation de la présence policière sur le terrain et utilisation plus large de la vidéo-protection à la gare.

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

- Mettre en place la vidéo-protection dans les endroits sensibles de plusieurs grandes communes.
- Donner la possibilité aux policiers du canton et des centres urbains de se munir de mini-caméras pour aider à l'identification des délinquants (même à titre d'essai).

3.1.ARMEE – SECURITE INTERNATIONALE





Valeurs: liberté, cohésion



L'environnement sécuritaire international est source d'inquiétude. Du printemps arabe au conflit ukrainien, en passant par l'émergence de l'Etat Islamique, les crises régionales et les déstabilisations se sont multipliées. La menace est aujourd'hui hybride et prend le plus souvent la forme d'un terrorisme international et de conflits asymétriques qui ne connaissent plus les frontières conventionnelles. Or, nous voulons un pays sûr. Face à une gauche qui veut la supprimer, la nécessité de notre armée doit être réaffirmée. Elle reste le principal instrument de la politique de sécurité et de défense du pays. Les autorités civiles ont plus que jamais besoin d'un soutien logistique et stratégique. Le principe de milice de l'armée doit être maintenu, afin que chaque citoyen s'engage pour le bien commun et endosse le monopole du pouvoir militaire au sein de l'Etat. En ce sens, l'armée de milice est un important facteur de cohésion nationale. Malgré l'importance croissante de la sécurité, et des movens modernes qui l'accompagnent, le budget de l'armée n'a cessé d'être réduit ces dernières décennies. Il faut donc redonner à l'armée les moyens de remplir ses missions constitutionnelles (combattre, protéger et aider), tout en tenant compte des menaces futures.

0,7%	part du PIB dévolu à la défense en 2013
	(en Suède, 1,1%)
1978	année où les Tigers ont été mis en service
7	bataillons d'infanterie sur 30 seulement
	sont entièrement équipés en matériel
	et véhicules (en 2015)

- maintenir une armée performante et correctement équipée;
- maintenir l'obligation de servir à tous les échelons en renforçant le système de milice;
- atteindre un meilleur taux d'achèvement du service des conscrits;
- mieux prendre en considération les conditions-cadre (formation, économie et famille) dans l'obligation de servir;
- mettre en place des mesures d'encouragement pour les cadres de milice (chèque-formation, abattements fiscaux, etc.);
- fixer le budget de l'armée à CHF 5 mia au minimum par année et introduire un cycle de financement pluriannuel;
- remplacer rapidement les Tigers, pour assurer la police et souveraineté aérienne :
- acquérir un avion de transport pour le rapatriement des Suisses de l'étranger et pour des besoins humanitaires;
- maintenir une base industrielle domestique performante pour l'équipement militaire et le maintien du savoir-faire;
- renforcer les services de renseignement civils et militaires, afin de répondre aux nouveaux défis liés au terrorisme et à la cybersécurité, tout en préservant la sphère privée des citoyens;
- redéfinir le « terrorisme » dans le Code pénal, pour que la police et la justice puissent réagir de manière ciblée et adéquate;
- soutenir la collaboration internationale dans le domaine de la cybersécurité et du terrorisme.

- cautionner la vision passéiste et antimilitariste des deux extrêmes du parlement fédéral qui bloque toute réforme de l'armée;
- porter atteinte au principe de l'armée et de la protection civile de milice;
- couper l'acquisition de matériel essentiel qui empêcherait l'armée de remplir ses missions.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Instauration de nouvelles compétences pour les services de renseignement: écoute téléphonique, espionnage d'ordinateurs, établissement de fausses identités - le tout sous la surveillance d'un juge indépendant qui garantit les droits des citoyens.
- Mise en place d'une armée basée sur un système de milice.
- Mise en place d'une nouvelle orientation militaire: pour une armée moderne, prenant en compte les nouvelles formes de menaces.

4.







POLITIQUE EXTERIEURE – IMMIGRATION – ASILE

Valeurs : liberté, cohésion

La Suisse n'est pas une île; au cœur de l'Europe, elle doit tenir compte de ses voisins. A ce titre, la politique extérieure de la Suisse sert à défendre ses intérêts, à promouvoir ses valeurs, à garantir la sécurité et la prospérité de notre pays. Les bons offices de la Suisse et l'aide humanitaire versée par notre pays permettent aussi d'agir à l'étranger afin de prévenir des tragédies humanitaires et une immigration non souhaitée dans notre pays. Aujourd'hui, la Suisse jouit d'une position favorable sur l'échiquier international et d'une bonne image à l'étranger. Toutefois, elle est confrontée à deux défis de taille: mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse sans déclencher la « clause guillotine » qui mettrait en péril la voie bilatérale avec l'Union européenne (UE). Son second défi est de maintenir le caractère concurrentiel et attractif du pays pour les entreprises étrangères. Dans les organisations internationales, la Suisse, en sa qualité d'Etat neutre, doit jouer son rôle de médiatrice dans le cadre des conflits internationaux. Enfin, une attention particulière doit être portée aux Suisses de l'étranger, pour qu'ils restent intégrés aux processus de décisions de leur pays d'origine.

En matière d'immigration, nous voulons privilégier celle en provenance de l'Union européenne. L'intégration des immigrés passe par des mesures d'encouragement, mais également par des obligations : une intégration réussie doit être la clef d'accès aux permis de longue durée, comme à la citoyenneté.

La Suisse doit conserver sa tradition humanitaire en matière d'asile et participer à l'effort commun pour aider ceux qui risquent leur vie dans leur pays d'origine. La procédure d'asile ne doit pas être utilisée de manière abusive pour trouver une porte d'entrée dans notre pays. Notre devise dans ce domaine : « ferme, mais juste ».

41,4%	part de nouveaux arrivants en provenance de l'UE qui disposent
20 % 0,49 %	d'un diplôme de niveau tertiaire (en 2013) part des réfugiés travaillant en Suisse (en 2014) part du revenu national brut par habitant dédié à l'aide au développement (en 2014)

- défendre les intérêts suisses sur l'échiquier international;
- promouvoir la paix dans la tradition des bons offices de la Suisse;
- conserver la tradition humanitaire de la Suisse en accueillant les personnes qui risquent leur vie dans leur pays d'origine;
- garantir que la Suisse respecte la parole donnée dans les traités internationaux qu'elle a signés;
- garantir et développer la voie bilatérale avec l'Union européenne;
- trouver une solution constructive et équilibrée entre l'Etat de droit et la démocratie pour résoudre le problème de la hiérarchie entre droit suisse et droit international;
- limiter la pression internationale, qui s'accentue sur l'économie et les places de travail, en luttant contre les exigences étrangères surfaites et unilatérales;
- anticiper le danger pour nos entreprises qu'engendrerait la conclusion d'un accord de libre-échange entre les USA et l'UE et les logiques protectionnistes de certains Etats;
- une politique migratoire rigoureuse mais juste envers les Etats tiers;
- limiter l'immigration en provenance des Etats hors de l'UE aux spécialistes nécessaires à notre économie (tout en permettant le regroupement familial et exception faite des demandeurs d'asile);

- délivrer d'abord des permis de courte durée (permis L renouvelable) en cas de nouvel emploi;
- réexaminer régulièrement les admissions provisoires délivrées: lorsque l'admission provisoire ne se justifie plus, la personne doit être renvoyée dans son pays d'origine;
- exclure des prestations de l'aide sociale les ressortissants européens et de l'AELE qui n'auraient pas, au préalable, réalisé d'activités lucratives;
- faire en sorte que le regroupement familial des personnes admises provisoirement se fasse sur la base des liens valables lors de la première audition du membre déjà en Suisse;
- accélérer les procédures, afin que les requérants puissent obtenir une réponse positive ou négative rapidement;
- augmenter la capacité d'accueil des centres de détention administrative, pour faciliter la mise en œuvre des décisions de renvois;
- introduire des accords de réadmission avec de nouveaux pays tiers et faire appliquer les accords existants, afin de supprimer toutes les barrières aux renvois;
- conditionner la citoyenneté suisse à une intégration réussie;
- obliger les réfugiés reconnus à apprendre une des langues nationales, afin de faciliter l'intégration et la recherche d'emploi;
- faciliter au plan fédéral la naturalisation des étrangers de la 3^{ème} génération;
- augmenter le nombre de gardes-frontière.

- isoler la Suisse;
- adhérer à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen (FFF):
- rendre automatique la reprise du droit européen (la population doit avoir le dernier mot pour l'adoption de la législation de l'UE);
- résilier les accords de Schengen et Dublin;
- introduire de nouvelles mesures d'accompagnement inutiles dans la politique migratoire;
- diminuer l'aide humanitaire de la Suisse;
- céder à un angélisme déplacé envers les demandeurs d'asile.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Victoire contre le référendum qui prétendait mettre fin à la libre circulation des personnes.
- Adoption d'une phase-test de la procédure accélérée, afin de traiter rapidement les dossiers des requérants d'asile.
- Soutien à la création de centres fédéraux d'accueil permettant le tri efficace des demandes d'asile entre celles manifestement infondées et celles clairement justifiées.
- Création de centres spéciaux pour les requérants qui ne respectent pas l'ordre et la sécurité, afin de protéger la population locale, mais aussi les requérants d'asile qui respectent notre pays.
- Unification de la procédure de naturalisation dans toute la Suisse, avec une définition claire des conditions d'intégration nécessaires pour obtenir le passeport suisse.
- Prise en compte de l'intégration comme facteur essentiel de la politique des étrangers et de la naturalisation.
- Diminution de 12 ans à 10 ans de la durée nécessaire pour obtenir le passeport suisse.

Succès de notre Conseiller fédéral Didier Burkhalter

- Les liens avec nos pays voisins ont été resserrés.
- Le rôle de pays neutre et de médiateur de la Suisse au sein de la communauté internationale a été réaffirmé.
- Mandat brillamment assumé à la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

 Adopter une motion demandant que la Confédération dédommage les communes qui abritent un centre d'accueil par un "forfait sécurité".

L'APRES 9 FEVRIER 2014

Les doutes qui planent sur les conditions de mise en œuvre de l'initiative du 9 février 2014 contre l'immigration de masse sont dommageables pour les entreprises. Comment seront définis les quotas, comment allons-nous répondre aux besoins des entreprises? Ces questions doivent trouver rapidement des réponses si l'on souhaite éviter que les entreprises ne délocalisent ou périclitent. La libre circulation des personnes est essentielle pour l'économie et la prospérité de la Suisse. Grâce à elle, les entreprises peuvent recruter du personnel qu'elles ne trouveraient pas sur le marché suisse et ce, sans de lourdes démarches bureaucratiques.

- appliquer correctement le texte constitutionnel sur l'immigration de masse adopté par le peuple le 9 février 2014 et ainsi respecter la volonté populaire;
- concentrer son effet sur l'immigration issue des Etats tiers, qui est déjà plus élevée que le contingent officiellement prévu;
- maintenir les accords bilatéraux avec l'UE;
- tenir compte des besoins spécifiques de notre canton;
- nous assurer que les délais des formalités administratives n'entravent pas la bonne marche de l'économie;
- laisser la possibilité à l'économie d'engager des spécialistes venant de l'étranger;
- favoriser un rapide retour à une sécurité juridique pour la stabilité de notre économie;
- mieux mettre en valeur le potentiel de main-d'œuvre existant à l'intérieur du pays, dont les femmes et les seniors;
- s'assurer que la libre circulation des personnes ne concerne que les travailleurs et non les personnes à l'aide sociale.

5







SANTE Valeurs : liberté, cohésion, innovation

La Suisse possède un système de santé public et privé efficace et de grande qualité, dont l'accès est garanti à tout un chacun. Il englobe aussi bien le soin des maladies, les réponses aux accidents et la réhabilitation des patients. Contrairement à celui d'autres pays, notre système n'est pas endetté. Cette qualité a toutefois un prix. qui se traduit par une augmentation chronique des primes. Afin d'endiguer cette tendance, il faut notamment concentrer les soins de pointe pour éviter une offre redondante dans les cantons. Seules la qualité et l'efficacité doivent déterminer les lieux où la concentration sera réalisée. Il faut influer sur les réflexes de consommation de la population, en la responsabilisant davantage et en établissant une chaîne de consultation (valorisation des médecins de famille). Nous voulons aussi maintenir un système de concurrence régulée pour garantir aux patients le libre choix de leur médecin et la qualité des prestations. En outre, rappelons que, dans le canton de Vaud, le secteur de la santé représente de nombreux emplois. dans le domaine public et privé : grâce à son hôpital universitaire et à ses entreprises et instituts de recherche dans les biotechnologies et les technologies médicales, notre canton est l'un des poids lourds de la santé en Suisse. Enfin, pour être efficient, le domaine de la santé doit allier prévention et innovation.

14,6%	part des emplois dans le domaine de la santé dans le canton en 2012 (au niveau national, ce dernier représente 12,8 % des emplois et 25,2 % dans le canton de BS)
5,9%	part de l'augmentation des primes durant le mandat d'Alain Berset (4,8 % pour Pascal Couchepin)
450 mios	montant total en francs de la baisse des prix des médicaments au profit des consommateurs en 2011 grâce à Didier Burkhalter

- améliorer la qualité et promouvoir le progrès médical via des incitations à l'innovation et l'introduction de nouvelles technologies médicales (e-Health);
- privilégier les traitements efficaces et utiles d'un point de vue médical;
- moins de règlements et plus de responsabilité des acteurs au sein du système de santé;
- évaluer la pertinence des ajouts lors de l'élargissement du catalogue de prestations à charge de la LAMal;
- développer une collaboration publique-privée équilibrée tout en garantissant une juste concurrence entre les établissements privés et publics;
- promouvoir et étendre les réseaux de soins pour réduire les coûts, mais sans les rendre obligatoires;
- permettre aux partenaires contractuels (fournisseurs de soins et assureurs) de négocier ensemble les différents prix des prestations médicales, en fonction de l'offre et la demande au niveau régional;
- revoir les tarifs TARMED en fonction des progrès de la médecine et de la technologie;
- démêler les compétences des cantons qui jouent des rôles multiples:
 à la fois fournisseurs de prestations et arbitres des tarifs entre les hôpitaux et les assureurs:
- revoir le mode de financement entre cantons et les primes d'assurance pour les traitements ambulatoires et stationnaires;

- offrir des conditions-cadre intéressantes pour la pratique de la médecine générale;
- encourager les jeunes à se former dans les filières médicales où la main-d'œuvre est insuffisante;
- instaurer le dossier électronique pour les patients, en veillant à une sécurité optimale des données.

- laisser une économie planifiée et une étatisation du domaine de la santé s'installer, qui entraîneraient une diminution de la qualité des prestations, une augmentation du temps d'attente et qui feraient exploser la dette;
- introduire une caisse unique nationale ou cantonale;
- nous diriger vers une surexploitation de la solidarité avec des primes et des franchises fixées en fonction du revenu et supprimer les franchises élevées;
- geler les admissions pour les médecins spécialistes;
- cautionner une clause du besoin rigide pour les équipements médicaux lourds:
- aller vers une sur-académisation des professions de la santé;
- tolérer une pénurie de travailleurs qualifiés dans le domaine de la santé suite à la mise en œuvre de l'initiative du 9 février 2014;
- instaurer une prévention qui tomberait dans le paternalisme (à l'exemple des publicités française « manger-bouger »);
- introduire une assurance dentaire obligatoire.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Affinement de la compensation des risques, afin que la chasse aux bons risques n'en vaille plus la peine pour les assureurs-maladie.
- Soutien à la restitution des primes d'assurance-maladie payées en trop par les Vaudois et qui ont bénéficié aux assurés d'autres cantons.
- Révision de la loi sur les produits thérapeutiques : suppression de la bureaucratie inutile dans la prescription pour tous les médicaments délivrés – y compris pour les médicaments sans ordonnance.
- Plus grande réactivité de l'autorité de surveillance de l'assurancemaladie, sans nouvelle autorité centrale qui accable ou contrôle le marché.

Communal

 A Yverdon: lancement des négociations pour trouver des solutions transitoires permettant à terme l'agrandissement de l'hôpital régional.

6.





Valeurs: liberté, cohésion



SYSTEME SOCIAL ET ASSURANCES SOCIALES

Un filet social est essentiel à la cohésion de notre société et assure la dignité des personnes dans le besoin. Seules des finances saines permettent un Etat social fort. Or, notre canton est aujourd'hui le plus généreux de Suisse et nous assistons à une explosion chronique des dépenses dans ce domaine, ce qui menace la santé financière des communes et du canton. Sur le plan fédéral, un financement sûr et durable de la prévoyance vieillesse est nécessaire pour que nos enfants puissent, eux aussi, bénéficier de ce système fondé sur trois piliers, qui est fondamental

pour la cohésion intergénérationnelle. A l'échelle nationale et cantonale, il faut tout entreprendre pour que les seniors puissent jouir d'une retraite digne.

2,5 x multiplication du budget social en dix ans dans le canton
3,6 % taux d'aide sociale dans le canton (en 2014)
424 dépenses annuelles en francs par habitant pour l'aide sociale en 2012 (ZH: CHF 332.-)

NOUS VOULONS

- un Etat social efficace, financièrement supportable;
- concentrer l'aide sociale sur ceux qui en ont vraiment besoin;
- mettre en place un guichet unique pour plus de transparence dans le système social;
- favoriser des aides qui soient un pont vers une réinsertion sociale et professionnelle;
- poursuivre la réforme de l'Al, en mettant l'accent sur la réinsertion dans le marché du travail;
- instaurer un mécanisme d'intervention automatique (frein à l'endettement) dans l'AVS comme soupape de sécurité pour la garantie à long terme des rentes;
- réformer durablement la prévoyance vieillesse et sauver le système des 3 piliers;
- instaurer un âge de la retraite flexible, au lieu d'un «âge-guillotine » rigide;
- promouvoir des solutions innovantes, afin de retarder l'entrée des seniors en EMS (construction d'appartements protégés);
- faire en sorte que, dans la LPP où le principe de la « tirelire » personnelle est valable, les épargnes des personnes actives ne doivent plus financer les rentes de la génération à la retraite;
- dépolitiser les paramètres techniques de la LPP (taux d'intérêts minimum et taux minimum de conversion).

NOUS NE VOULONS PAS

- créer une société de citoyens captifs de l'aide sociale, ni favoriser le recours à l'assistance;
- augmenter constamment le coût de la facture sociale;
- accepter que l'aide sociale place ses bénéficiaires dans une situation plus favorable que celle des travailleurs - particulièrement lorsque cela découragerait le retour à l'emploi;
- multiplier les aides par l'élargissement régulier de l'éventail des bénéficiaires et des prestations;
- augmenter le plafond des subventions pour les assurances-maladie.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Révisions 4, 5 et 6a de l'Al avec comme principe « le travail avant la rente »
- Séparation du fonds Al du fonds AVS, afin de protéger les rentes AVS du déficit de l'Al.
- Rejet de l'initiative «1:12», qui aurait encore alourdi le financement de l'AVS.

Cantonal

- Refus d'une augmentation du plafond des subsides aux primes d'assurance-maladie voulue par le DSAS (Département de la santé et de l'action sociale).
- Mise en place d'un système d'incitation à la réinsertion professionnelle pour les demandeurs d'aide sociale.
- Rééquilibrage de la répartition des coûts des aides et des soins à domicile entre communes et cantons.

Communal

- A Gland: création de VIVAG (Vivre à Gland), une association qui propose aux personnes de 55 ans et plus diverses activités, cours et conférences.
- A Nyon: prise en compte dans les nouvelles constructions de toutes les barrières architecturales empêchant l'accès aux bâtimens publics des personnes à mobilité réduite.
- A Prilly: mise en place de 3 structures de « Quartiers solidaires » permettant de multiples activités inter-générationnelles.

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

- La révision 6b de l'Al qui prévoyait d'importantes économies.
- De donner plus de poids aux communes dans le Conseil de politique sociale (organe qui se prononce notamment sur les montants qui constituent la facture sociale).
- De donner la possibilité au Grand Conseil d'intervenir sur la fixation des subsides de l'assurance-maladie.

7FORMATION – RECHERCHE







Valeurs: liberté, cohésion, innovation

L'éducation et la formation sont les meilleurs investissements pour l'avenir et le moteur de notre économie. Dans ces domaines, la Suisse est bonne élève : ses écoles publiques sont de bonne qualité et ses hautes écoles et instituts de recherche à la pointe de la technologie au niveau mondial. La force du système de formation suisse réside notamment dans une étroite collaboration entre le secteur public et privé (la formation duale offerte aux apprentis) et entre le monde académique et économique (synergies entre les instituts de recherche et les entreprises privées). Cette situation permet à la Suisse et à notre canton d'afficher un taux de chômage des jeunes relativement faible. Cependant, la concurrence internationale croît et la Suisse doit continuellement adapter ses conditions-cadre, afin de rester attractive pour les chercheurs. En outre, il faut améliorer le processus d'orientation des jeunes pour qu'ils soient le plus rapidement possible intégrés dans les filières qui correspondent à leurs compétences et aux besoins de l'économie. Enfin, la formation du secteur primaire doit être revalorisée et rendue plus attractive.

CHF 26 mia montant injecté par la Confédération dans la formation et la recherche (période 2013-2016)

18'231 nombre d'apprentis dans le canton

de Vaud (en 2013)

nombre d'institutions d'enseignement

supérieur dans le canton (en 2015)

- maintenir la qualité du système de formation (académique et professionnel) et l'égalité des chances qu'il permet d'atteindre;
- garantir un enseignement obligatoire de qualité;
- renforcer la formation dans le secteur primaire;
- maintenir l'apprentissage des langues nationales à l'école obligatoire;
- encourager la diversité dans les méthodes et structures de formation et ainsi garantir l'existence, le développement, la reconnaissance et l'accès aux écoles privées à tous les niveaux (primaire, secondaire et tertiaire);
- promouvoir les passerelles entre les différents systèmes de formation et les diverses voies scolaires;
- encourager les apprentissages et la formation duale;
- redéfinir le processus d'orientation en adéquation avec les besoins de l'économie:
- maintenir et renforcer les liens entre le monde académique et l'économie;
- rendre les branches MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques) plus attractives;
- garantir l'indépendance des hautes écoles et des instituts de recherche;
- réintégrer le programme « Erasmus + » en tant que « pays du programme » et non simplement comme « pays partenaire »;
- intégrer pleinement la Suisse dans le programme européen Horizon 2020 :
- maintenir et augmenter l'attrait pour la recherche en Suisse (notamment en encourageant les soutiens privés);
- développer le concordat intercantonal sur les bourses d'études.

- cautionner un enseignement dogmatique, qui n'offrirait pas des bases objectives aux étudiants;
- augmenter toujours plus le niveau des diplômes nécessaires pour l'emploi (sur-académiser les titres), au détriment des formations professionnelles (rejet du « Professional Bachelor »);
- introduire un revenu de base inconditionnel pour les étudiants, ni centraliser le système de bourses à l'échelon fédéral;
- de normes de construction rigides pour les édifices scolaires.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Augmentation constante du financement de la Confédération en faveur de la formation, la recherche et l'innovation.
- Amélioration de l'harmonisation entres les plans d'études (HarmoS et PER - plan d'études romand).
- Renforcement de l'accès pour les apprentis aux HES, leur permettant ainsi d'accéder aux hautes études.

Cantonal

- Réintroduction des notes à partir de la 3^{ème} primaire, renforcement des matières enseignées, en particulier les mathématiques et le français.
- Acceptation de l'initiative PLR « Pour l'horaire continu à l'école et l'accueil parascolaire dans tout le canton ».

Communal

- A Gland: création d'un « Relax Corner » pour les écoliers durant la pause de midi (projet inter-générationnel en collaboration avec le Centre de Rencontre des Jeunes et la Ludothèque).
- A Prilly: création d'une structure d'accueil « after-school » pour les adolescents.

NFRASTRUCTURES – CROISSANCE







Valeurs: liberté, cohésion, innovation

Sur l'arc lémanique, dans le canton de Vaud et dans une moindre mesure en Suisse, la population est en constante augmentation. Cette population, qui se concentre sur le plateau et dans les zones urbaines, est toujours plus mobile. Cette croissance génère de nombreux défis : gestion du territoire, preservation de l'environnement, besoin en logements et en énergie. Notre pays a toujours joui d'une bonne réputation quant à la qualité de ses infrastructures, mais aujourd'hui, elles sont au mieux suffisantes, au pire saturées. Dans ce contexte, la croissance de notre société et de ses besoins cristallise les passions, comme plusieurs textes soumis au peuple en témoignent (LAT, Lex Weber, initiative contre l'immigration de masse). L'idée simpliste d'une société à croissance zéro relaie le dogme que la croissance équivaut à «toujours plus». Or, pour le PLR, la croissance doit, avant tout, être synonyme d'évolution et de progrès. A contrario, la croissance zéro, voire l'idée de décroissance, signifie immobilisme et par conséquent régression et perte d'emplois. Notre canton et notre pays ont besoin d'une croissance respectueuse des ressources et de l'environnement, qui mette en avant l'innovation, afin de répondre aux besoins de la population. Ce n'est que grâce à l'innovation et aux nouvelles technologies que nous garantirons la qualité de vie des citoyens. Le statu quo n'est tout simplement pas une option!

+15 % augmentation de la population vaudoise

en 10 ans

1ère place occupée par la Suisse au

classement mondial de la capacité d'innovation en 2014 (USA: 6ème rang.

Allemagne: 13^{ème} rang)

B 1

MOBILITE Valeurs: liberté, innovation

Les Suisses sont majoritairement des pendulaires! La majorité d'entre eux ne travaillent pas où ils vivent. Si les infrastructures routières et ferroviaires étaient à la pointe de la technologie il y a une trentaine d'année, les trains bondés et les embouteillages sont désormais autant de rituels aux heures de grande affluence. Les défis sont nombreux pour concilier la hausse des besoins financiers pour la construction, le développement et l'entretien des infrastructures de transports. Ils ne seront relevés qu'en cessant d'opposer stérilement la route au rail. Un réseau de transport performant contribue à une bonne connexion entre zones urbaines et périphériques, et ainsi, à la bonne santé de l'économie et du tourisme. Les effets sont également profitables à l'environnement.

308'978 nombre de Vaudois pendulaires sur

755'400 habitants (en 2012)

21'509 nombre d'heures de bouchons par an

en Suisse (en 2014)

plus d'1 mio nombre de personnes prenant le train

chaque jour (en 2014)

- développer une politique des transports multimodale;
- appliquer le principe du pollueur-payeur pour le financement des infrastructures;
- augmenter la cadence des trains au quart d'heure et la capacité des wagons aux heures de pointe sur l'axe est-ouest;
- achever enfin le réseau des routes nationales;
- maintenir et développer les lignes régionales ferroviaires et de bus;
- supprimer les goulets d'étranglement par la création de nouvelles infrastructures ferroviaires et routières et une meilleure gestion du trafic routier;
- mettre en place des bretelles et optimiser les contournements des villes (ex.: le grand contournement de Morges);
- développer les parkings P+R, afin de fluidifier le trafic aux centres-villes;
- développer un réseau étendu et varié de pistes cyclables, en misant sur la sécurité des usagers;
- planifier les mesures d'application du FAIF (Fonds d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire);
- inscrire dans la Constitution un fonds pour la route, afin d'assurer le financement des routes sur le long terme, comme cela a été fait pour le rail;
- allouer l'ensemble de la taxe sur les véhicules à moteur à la route, et réduire la part de l'impôt sur les huiles minérales allant dans la caisse générale de la Confédération;
- promouvoir le transfert de la route vers le rail pour les transports de marchandises;
- promouvoir la recherche et l'innovation pour des infrastructures et des véhicules toujours plus performants et moins polluants;
- instaurer une vignette électronique (à télécharger, interchangeable, avec une durée de taxation à choix);
- adapter la législation aux nouveaux services disponibles sur Internet, tels que «Uber» ou «AirBnB», afin de permettre aux utilisateurs de disposer de ces nouvelles possibilités, tout en évitant la concurrence déloyale.

- opposer par principe la route et le rail, ainsi que les transports individuels aux transports publics;
- discriminer les conducteurs de transports individuels motorisés (TIM);
- augmenter la taxe sur les carburants;
- isoler le Tessin du reste de la Suisse en refusant le deuxième tube routier pour le tunnel du Gothard;
- désavantager les régions périphériques en faveur des grands centres;
- laisser passer la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) sous sa forme actuelle, car elle compliquerait encore plus le développement de la mobilité.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Augmentation du transfert de marchandises de la route vers le rail.
- Le « fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération, le réseau des routes nationales de même que pour les routes principales dans les régions de montagne et les régions périphériques », adopté par les Chambres fédérales, contient tous les projets vaudois d'importance.

Cantonal

- Avec CHF 300 mios de préfinancement à la clef, l'accord Vaud-Genève de 2009 sur les infrastructures d'importance supra-régionale, suivi d'un accord avec les CFF et la Confédération, a lancé la rénovation en profondeur des réseaux ferroviaires lémaniques (projet Léman 2030).
- Soutien au maintien des lignes ferroviaires pour les régions décentrées.
- Refus du transfert des charges de la Confédération vers le canton en matière de transport public régional.
- Meilleure desserte de la gare de Palézieux.
- Construction de la route cantonale 177 pour desservir le pôle Vufflens-Aclens jusqu'à la jonction de Cossonay.

Communal

- A Lausanne: mise en route du projet M3; opposition à des péages urbains.
- Lausanne-Prilly-Renens-Bussigny: avancée dans le projet du tram T1, obtention de subventions fédérales.
- A Nyon: mise en place de deux P+R.
- A Vevey: lutte contre la diminution des places de parc et contre la mauvaise gestion des horodateurs.
- A Yverdon: acceptation de l'initiative « Stop aux bouchons » pour la construction d'une route de contournement entre le sud et l'ouest de la ville.

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

- Limiter les heures payantes des parcomètres à 19h à Lausanne. Un succès quand même: la limite payante fixée à 20h au lieu de 22h, comme proposé par la gauche.
- Traiter ensemble l'initiative « Vaches à lait » et le fonds pour les routes.

8.2





Valeurs: liberté, innovation



LOGEMENT

Alors que la pénurie de logement est une réalité, les nombreux projets en cours dans notre canton permettent de voir l'avenir avec plus de confiance. Les problèmes ne seront cependant pas résolus par une ingérence étatique. L'augmentation naturelle de la population, l'immigration et la multiplication des familles monoparentales génèrent une demande croissante de logements. A cela s'ajoute une répartition inégale des besoins entre les centres, les régions périphériques et les logements à la vente ou à la location.

4′515	nombre de nouveaux logements construits dans le canton (en 2013)
0,7%	taux de logements vacants dans le canton (en 2014)
99 m ²	surface moyenne des logements en Suisse (en 2013)

NOUS VOULONS

- limiter les aides aux logements aux personnes réellement dans le besoin;
- en finir avec les subventions inutiles;
- favoriser les investissements privés et l'accès à la propriété de son logement;
- améliorer la qualité de l'offre de logement, afin qu'elle réponde aux besoins de la classe moyenne et inférieure;
- assouplir les trop nombreuses contraintes légales actuelles (droit du bail, LAT, loi sur la rénovation, etc.) qui découragent la mise sur le marché d'appartements en location;
- réduire et simplifier les règles en matière d'aménagement du territoire et de construction pour faciliter et densifier les constructions;
- raccourcir les délais de procédure pour l'obtention des permis de construire;
- introduire de meilleures conditions en matière de droit d'aménagement du territoire, du bail, de la construction et fiscal;
- améliorer la mixité entre espaces résidentiels et commerciaux, pour plus de proximité entre lieu de travail et domicile.

NOUS NE VOULONS PAS

- cautioner une offre de logements subventionnés qui dépasse la demande;
- laisser l'Etat fixer les prix en matière de loyers, comme la gauche le souhaite;
- augmenter la planification étatique des constructions et la bureaucratie, qui freinent les investissements privés;
- retirer aux communes le droit de gérer leur développement territorial;
- renforcer davantage le droit du bail, qui est suffisamment développé;
- mettre fin à l'accès à la propriété en acceptant l'initiative de l'ASLOCA, qui prévoit un droit d'expropriation;
- accepter des contraintes multiples s'agissant de la protection du patrimoine bâti et des monuments historiques.

SUCCES DU PLR

Cantonal

- Avoir alerté les autorités sur la problématique des squatteurs qui bénéficient de droits supérieurs aux propriétaires.
- Octroi d'un bonus de 10 % aux constructeurs immobiliers qui misent sur des logements à loyer abordable.

- A Chavannes-près-Renens: soutien à la Tour des Cèdres, dont la construction a été adoptée par référendum.
- A Lausanne: modification des règles d'attribution des logements subventionnés en faveur des Lausannois.
- A Prilly: mise en place de conditions-cadre permettant la diversification de l'offre de logements avec des partenaires privés.



Valeurs: cohésion, innovation





TELECOMMUNICATIONS

D'excellentes infrastructures de télécommunication, autant dans les centres urbains que dans les régions rurales, sont un enjeu crucial pour la cohésion de notre société et son économie. Les outils de télécommunication modernes, comme Internet, doivent être généralisés et rendus accessibles à tous. Grâce à eux, le télétravail est désormais possible et devrait être davantage promu au sein des entreprises. Cette nouvelle façon de travailler permettrait, d'une part, une meilleure conciliation de la vie privée et professionnelle et d'autre part, participerait à la diminution du nombre de pendulaires. De nombreux efforts doivent encore être entrepris pour diminuer les coûts de la communication par rapport à nos voisins.

86 % part des ménages disposant d'une

connexion Internet haut débit en

2014 (mobile ou fixe)

6 fois plus ce que paient les Suisses par rapport

aux Européens lorsqu'ils surfent sur Internet avec leur téléphone portable

depuis l'étranger (en 2014)

15-20% part des auditeurs qui utilisent la DAB+

en 2015 (objectif: 100 % en 2020)

NOUS VOULONS

- généraliser le réseau de fibre optique dans les centres urbains et dans les régions rurales;
- ouvrir le marché de la téléphonie à une plus grande concurrence pour baisser les prix;
- trouver une solution au prix élevé du roaming en Suisse;
- lutter contre le harcèlement téléphonique.

NOUS NE VOULONS PAS

introduire une nouvelle taxe forfaitaire sur les connexions Internet.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Amélioration des conditions-cadre de la téléphonie mobile.
- Couverture optimale du réseau de téléphonie mobile dans les trains.

- Au Chenit: couverture de la commune par la fibre optique réalisée à 80%.
- A Lausanne : soutien à la mise en place généralisée de la fibre optique.
- A Prilly: mise en place de la fibre optique pour l'ensemble des établissements communaux et scolaires.
- A Yverdon: mise en place d'un projet d'installation de la fibre optique pour toute la ville.







AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Valeurs: liberté, cohésion

L'aménagement du territoire est un rouage essentiel du bien vivre ensemble. Parvenir à conjuguer croissance de la population, emploi, développement des infrastructures, maintien de la qualité de vie et un paysage harmonieux est un défi. Avec l'introduction de la LAT, les cantons sont soumis à un véritable « millefeuille » législatif composé de la LAT, du Plan directeur cantonal de la LATC et de la « Lex Weber ». De plus en plus, les communes sont vidées de leurs compétences propres et se retrouvent parfois dans l'impossibilité de se développer de manière pérenne. En matière d'aménagement du territoire, on assiste à la prise de pouvoir de l'administration, cantonale d'abord, et depuis peu, fédérale. Dans ce domaine complexe, il est essentiel de redonner un réel pouvoir décisionnel aux communes et au canton et d'appliquer le droit de manière souple et pragmatique. Tout spécialement lorsque les chantres de la décroissance veulent densifier les villes d'un côté et bloquent tous les projets lancés de l'autre.

4 nombre de villes supplémentaires dans

le canton de Vaud en 2014

(apparues en corollaire de l'augmentation

de la population (+1,6%)

14'800 nombre d'hectares occupés par des habi-

tations dans le canton de Vaud (zones agricoles : 155'584 hectares et zones avec des centres commerciaux : 60 hectares, en 2009)

70% part des communes vaudoises touchées

par la LAT (possédant des zones constructibles surdimensionnées)

NOUS VOULONS

- appliquer la LAT et la Lex Weber de manière pragmatique et réaliste, en tenant compte de la compétence des communes et de leurs particularités propres;
- lutter contre le mitage du territoire et du paysage par des moyens adéquats et proportionnés;
- nous assurer que l'administration fédérale n'outrepasse pas ses compétences par une bureaucratie inutile dans ses ordonnances de mise en œuvre de la législation fédérale;
- adapter le plan directeur cantonal aux réalités du terrain, réévaluer régulièrement son adéquation à la situation du moment et, le cas échéant, proposer des modifications;
- assouplir le plan directeur cantonal pour les zones centrales et les zones à bâtir surdimensionnées;
- appliquer une méthode de calcul indicative des dimensionnements des réserves qui ne soit pas contraignante;
- valoriser le patrimoine bâti en facilitant sa réhabilitation.

NOUS NE VOULONS PAS

- surprotéger le paysage au détriment des impératifs économiques et démographiques;
- mettre en œuvre la révision de la LAT II, alors que nous n'avons pas encore pris la mesure des effets néfastes de la première révision, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014;
- approuver un aménagement du territoire imposé par l'administration fédérale, via des règlements qui échappent au pouvoir législatif;
- instaurer un droit de préemption qui fige les projets et retient les investissements;
- supprimer la possibilité pour les communes de prélever la taxe d'équipement communautaire.

SUCCES DU PLR

Fédéral

• Mise en œuvre rapide de l'initiative Weber sur les résidences secondaires, qui permet de respecter la volonté populaire (limiter la construction de lits froids / ou chalets aux volets clos), tout en permettant aux propriétaires de construire des lits chauds qui feront vivre nos stations touristiques. Grâce à l'absence de référendum, cette loi pourra entrer en vigueur rapidement et ainsi mettre fin à l'incertitude juridique.

Cantonal

- Allongement de la durée de validité des permis de construire de 2 à 3 ans et possibilité de les prolonger d'une durée supplémentaire de 2 ans.
- Accélération des procédures pour les constructions d'importance minime pour désengorger l'administration.
- Assouplissement des règles applicables à l'habitat traditionnellement dispersé, en vue d'une meilleure utilisation du bâti existant.
- Acceptation par le Grand Conseil d'une modification à 2'500 m² du seuil des installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) pour les communes.
- Elaboration d'un contre-projet à l'initiative « Sauver Lavaux III » garantissant l'autonomie des communes concernées et n'entravant pas le dynamisme économique viticole de la région.

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Mise en place d'une nouvelle dynamique au Service du développement territorial (SDT). Ce dernier doit jouer un rôle de coordinateur, avant d'être un contrôleur et surtout faciliter un développement cantonal responsable.
- Mise en place d'une démarche qualité, qui doit être la marque de service du SDT et viser à en faire un centre de compétence et de coordination à haute valeur ajoutée.

- A Crissier, Bussigny, le Mont-sur-Lausanne, Morges: création de nombreux plans partiels d'affectation.
- A Gland: installation de plus de 1000 habitants dans le quartier écologique « Eikenott ».
- A Prilly: élaboration de huit plans de quartiers.







ENERGIE Valeur: innovation

Il parait illusoire de freiner fortement la consommation d'énergie électrique. A lui seul, le parc immobilier suisse consomme 50 % de notre énergie. La bonne nouvelle est que le potentiel d'économies est très important, si l'on généralise le concept d'efficacité énergétique des bâtiments (isolement, nouvelles sources de chauffages. etc.). La mauvaise nouvelle est que la politique énergétique actuelle est encore frileuse en termes d'innovation. Vu le choix stratégique du Conseil fédéral de se passer du nucléaire dans un horizon proche, il est indispensable de prendre toutes les mesures pour valoriser et développer des solutions indigènes de production d'énergie électrique alternative, en priorité les énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, solaire, géothermique, etc.). Il faudrait aujourd'hui passer d'un système de subvention à un système d'incitation. Puisque, rationnellement, nous ne consommerons pas « moins » – vu l'augmentation de la population et des besoins en énergie croissants—, faisons en sorte de « mieux » consommer. Ainsi, nous pourrons réduire nos émissions de CO₂, tout en assurant un approvisionnement en énergie suffisant. Le pire serait de continuer sur la voie actuelle, à savoir importer du courant produit à l'étranger à partir de charbon ou de centrales nucléaires. De manière générale, il faut viser l'autonomie énergétique de la Suisse.

le nombre d'éoliennes en Suisse en 2015
(en Belgique : 498 en 2012)

0,1 % part des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse au niveau mondial en 2015
(Chine : 25 %, USA : 13 %)
montant en francs issu de la taxe sur le CO₂ alloué à la recherche technologique

NOUS VOULONS

- diminuer notre dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger en renforçant la production indigène;
- intensifier le développement des énergies renouvelables, notamment des parcs éoliens, de l'énergie hydraulique, du solaire et de la géothermie;
- favoriser une diversité énergétique;
- utiliser plus efficacement les ressources locales;
- mettre hors service de manière réfléchie et progressive à un rythme financièrement supportable pour les entreprises et les ménages - les centrales nucléaires existantes, sans fermer la porte à un nucléaire de 4^{ème} génération;
- favoriser la recherche dans les technologies de production, d'économie et de stockage de l'énergie électrique;
- conclure un accord sur l'électricité avec l'UE afin de ne pas s'isoler;
- encourager fiscalement les entreprises et les privés qui choisissent des énergies propres;
- viser une plus grande efficience énergétique des bâtiments, notamment en encourageant la rénovation et l'isolation du parc immobilier et de production;
- exonérer fiscalement et partiellement l'acquisition de véhicules peu polluants et offrir des facilitations pour l'installation d'infrastructures nécessaires à l'alimentation de ces véhicules;
- amener la « Stratégie énergétique 2050 » de la Confédération devant le peuple, afin qu'il s'exprime à son sujet;
- soutenir le système fédéral de rétribution unique (RU) qui permet à la population de se sentir soutenue par une incitation (minimale) de l'Etat afin d'investir dans la production d'énergie indigène.

NOUS NE VOULONS PAS

- utiliser des moyens disproportionnés pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre;
- fermer la porte à de nouvelles technologies à cause d'un blocage idéologique;
- introduire de nouvelles taxes et subventions qui pénaliseraient les familles et les entreprises;
- freiner la production énergétique indigène par des normes contraignantes pour la remplacer par des importations d'électricité produite à partir de technologies que nous n'acceptons plus en Suisse (charbon, centrales nucléaires, centrales à gaz);
- augmenter les programmes de subventions et freiner les investissements privés;
- avaliser une stratégie énergétique 2050 qui pénaliserait les entreprises sur le marché indigène et à l'exportation;
- augmenter la contribution et le plafond de la rétribution à prix coûtant (RPC).

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Lutte constante contre l'augmentation des subventions dans le domaine énergétique.
- Diverses initiatives parlementaires PLR sont en cours d'examen par le Conseil fédéral:
 - Pour une amélioration de l'efficience énergétique ;
 - Pour la rénovation énergétique des bâtiments ;
 - Pour la création de conditions-cadre optimales pour les projets géothermiques;
 - Pour l'élimination des obstacles dans les procédures d'autorisation de la construction ou la reconstruction des lignes à haute tension;
 - Pour une réduction des formalités administratives dans le domaine des énergies renouvelables;
 - Pour l'examen d'une taxe sur l'importation de l'électricité chargée en CO₂.

Cantonal

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Révision de la loi sur l'énergie (dont l'objectif est de favoriser l'efficience énergétique et de développer les énergies renouvelables).
- Adoption d'un budget de 100 millions de francs pour encourager le recours aux énergies renouvelables et promouvoir l'efficacité énergétique.

- Au Chenit: adoption d'un plan d'économie d'énergie dans le cadre du projet « Eolioux ».
- A Crissier: obtention du label « Gold » de « Cité de l'Energie ».
- A Lutry: préparation et adoption d'un plan d'intégration de capteurs solaires dans le bourg historique, dans le respect du site et instauration d'un éclairage public à faible consommation énergétique sur l'ensemble du territoire de la commune.
- A Morges: motion pour l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux (site scolaire et culturel de Beausobre).

 A Nyon: « plan lumière » à l'étude pour une meilleure efficience énergique.

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

- Limiter l'augmentation du coût de l'énergie et promouvoir des mesures volontaires pour limiter notre bilan CO₂, restreignant ainsi la liberté d'entreprise.
- Implanter un parc éolien (alors que les partis qui l'on rejeté militent pour les énergies renouvelables).
- Soumettre la Stratégie énergétique 2050 au vote populaire.





Valeur: innovation



ENVIRONNEMENT

L'environnement est une thématique étroitement associée aux questions de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de la mobilité et du logement. Elle est directement liée aux hautes exigences que nous avons en Suisse en matière de qualité de vie. C'est pourquoi, un souci de l'environnement doit s'inscrire dans chaque projet d'infrastructure. Dans notre pays, où les standards en matière d'environnement sont déjà élevés, les politiques environnementales et climatiques sont confrontées à un défi de taille : répondre aux besoins de l'économie et de la population, tout en altérant le moins possible le paysage, les ressources naturelles, la faune et la flore. Il en va du bien-être des générations futures. Les ressources naturelles doivent être utilisées avec parcimonie et des politiques réfléchies et pragmatiques doivent être mises en œuvre.

part des déchets recyclés dans le canton de Vaud (en 2014)

11ème rang occupé par la Suisse au classement

mondial des meilleures politiques climatiques en 2014 (devant la France

et derrière l'Irlande)

309 nombre de litres d'eau consommés par habi-

tant et par jour par les ménages et les industries suisses en 2013 (en 1981 : 500 litres)

NOUS VOULONS

- maintenir un haut niveau de qualité de vie dans notre pays et notre canton, aussi bien en ville qu'en zone rurale et en montagne;
- assurer un équilibre entre la préservation de notre environnement et les besoins de notre société;
- promouvoir les nouvelles technologies, pour une meilleure utilisation des ressources naturelles et une meilleure gestion des déchets;
- inciter les entreprises à économiser les ressources via des avantages fiscaux pour celles qui investissent dans les énergies renouvelables et qui prennent des mesures pour économiser les énergies fossiles;
- encourager les consommateurs à être auto-responsables ceux-ci doivent « mieux » et pas forcément « moins » consommer - via une approche pragmatique et en adaptant les infrastructures environnantes.

NOUS NE VOULONS PAS

- céder à une écologie excessive;
- lier les problèmes dus à l'immigration aux problèmes environnementaux (Ecopop);
- ajouter des taxes, des règlements et de la bureaucratie pour contraindre les entreprises à être « éco-responsables ».

SUCCES DU PLR

Fédéral

 Présentation d'un projet d'optimisation du cadre CO₂ en réaction à l'initiative populaire « économie verte ». Le projet veut favoriser fiscalement les investissements dans les économies d'énergie fossiles et la production renouvelable.

Cantonal

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Mise en œuvre de la 3ème correction du Rhône.
- Mise en œuvre du Plan cantonal de la renaturation des cours d'eau.
- Mise en œuvre régionale du réseau écologique cantonal.
- Mise en œuvre du nouveau Plan directeur des carrières.

- Au Chenit: conciliation entre un développement économique fort et une proximité étroite avec le périmètre IFP (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale).
- A Prilly: mise en place d'un réseau de chauffage à distance et création de trois déchetteries mobiles.

9







CONCILIATION VIES PRIVEE ET PROFESSIONNELLE

Valeurs : liberté, innovation

La politique familiale doit évoluer avec les modes de vie. Or, la Suisse a encore du retard à rattraper dans le domaine de la conciliation entre vies privée et professionnelle. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes sont actives sur le marché du travail, tandis que de nombreux couples optent pour le travail à temps partiel. Les parents rencontrent encore de nombreux obstacles, comme la garde des enfants ou la réinsertion professionnelle du parent qui est resté à la maison pour s'occuper d'eux. Chacun doit pouvoir choisir librement son modèle familial et pour cela, il convient de mettre en place des conditions-cadre appropriées aux différents types de famille. Les parents ne doivent pas être freinés dans leur envie d'avoir des enfants. Dans ce contexte, c'est aux communes, avec le soutien de l'Etat, qu'il revient de répondre aux besoins des familles, tout en évitant une explosion des dépenses pour les collectivités.

59.2 %	part de femmes actives travaillant à temps partiel en 2014 (pour les hommes : 15.9%)
8'000	nombre de places d'accueil de jour
	manquantes dans le canton (en 2013)
600'000	nombre d'habitants en Suisse qui ont besoin
	de plus de 45 minutes pour se rendre sur
	leur lieu de travail (en 2013)

NOUS VOULONS

- favoriser des modèles de travail flexibles et diversifiés pour les parents (poste à temps partiel, partage des postes de travail, télétravail, flexibilité des horaires);
- permettre une meilleure réinsertion professionnelle du parent qui a cessé de travailler pour élever les enfants;
- favoriser et faciliter la création de structures d'accueil de jour (cantines scolaires, soutien aux devoirs, heures d'études aménagées), tant en milieu urbain que rural;
- soutenir les initiatives des entreprises en matière de garde et les solutions privées;
- réduire la bureaucratie absurde et les normes rigides régissant les crèches, les structures d'accueil et les mamans de jour;
- augmenter les déductions fiscales pour frais de garde à hauteur de CHF 24'000.- par année et par enfant.

NOUS NE VOULONS PAS

- entraver la garde d'enfants par des tiers au moyen d'une lourde bureaucratie ou des contraintes comme un permis pour la garde d'enfants par les grands-parents et les proches;
- instaurer des incitations négatives à l'encontre des femmes sur le marché du travail;
- tolérer que le coût des crèches s'apparente à un nouvel impôt pour les familles de la classe moyenne.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Déductions fiscales pour la garde d'enfants de CHF 10'000.- par année jusqu'à l'âge de 14 ans.
- Suppression d'obstacles bureaucratiques pour la construction et la gestion de structures d'accueil collectif de jour pour enfants.

Cantonal

- Création de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants).
- Initiative « Pour l'horaire continu à l'école et l'accueil parascolaire dans tout le canton ».

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Plan de lutte contre la violence domestique pour les années 2011 à 2015.
- Promotion de l'égalité entre femmes et hommes, avec une multitude de projets allant de la production à la diffusion de brochures thématiques, en passant par l'organisation d'événements.

Communal

- Au Chenit: agrandissement de la garderie.
- A Gland: construction d'une structure « Pause Déj » de 80 places supplémentaires et création de nouvelles crèches.
- A Grandson: création de places d'accueil de jour pour toute la région.
- A Lausanne: soutien à la création de nombreuses places de crèches et adaptation prochaine des horaires de l'administration.
- A Lutry: introduction de l'horaire variable pour le personnel communal.
- A Morges: dénonciation des surcoûts de construction de la dernière garderie (qui allaient se répercuter sur le porte monnaie des parents).

Le PLR l'a proposé, les autres partis l'ont refusé

Appliquer une imposition individuelle.





Une offre culturelle et des infrastructures sportives performantes sont essentielles à la qualité de vie des citoyens. Musées, expositions, salles de concerts, festivals, théâtres, cinéma: notre canton, avec le soutien de nombreuses associations, propose une large palette d'activités culturelles et ludiques pour tous les goûts. Côté sport, il n'est pas en reste. Le canton abrite de nombreux clubs sportifs et permet, de par sa géographie, de nombreuses activités. Le sport, au-delà de son bienfait sur la santé, doit être perçu comme un facteur d'intégration efficace et promu auprès de la jeunesse. Bien plus que l'image du canton, c'est également son attrait touristique — et donc économique — qui est en jeu. Le financement de ces infrastructures et offres culturelles nécessite une réflexion entre le privé et le public.

nombre de théâtres à Lausanne (en 2015)
nombre de Fédérations internationales sportives ayant leur siège dans le canton

de Vaud (en 2015)

250'000 nombre de visiteurs chaque année au

Montreux Jazz festival

NOUS VOULONS

- soutenir et promouvoir les projets culturels et sportifs qui répondent à un réel besoin;
- faciliter un accès à la culture pour toutes les bourses;
- encourager la pratique du sport par le plus grand nombre, en instaurant une réelle politique sportive cantonale, régionale et communale;
- soutenir les filières sports-études;
- améliorer et développer les infrastructures publiques;
- encourager le mécénat et les activités bénévoles;
- soutenir la candidature de la capitale vaudoise à l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse en 2020.

NOUS NE VOULONS PAS

- soutenir une culture qui ne devrait sa survie qu'aux subventions;
- promouvoir une offre culturelle surdimensionnée par rapport à notre bassin de population.

SUCCES DU PLR

Cantonal

Succès des Conseillers d'Etat PLR

- Projet du « pôle muséal » de Lausanne avec un financement public-privé.
- Loi sur le développement du positionnement du canton en tant que pôle sportif (six nouvelles institutions sportives internationales établies entre 2012 et 2014).
- Création d'un "Cluster" du sport (une interface unique en Europe entre le monde du sport international et celui de la formation et de la recherche de pointe).
- Lancement et conduite de la candidature valdo-lausannoise aux Jeux olympiques de la jeunesse 2020.

- A Gland: ouverture des salles de sports pour les jeunes pendant les soirées et les week-ends.
- A Lausanne: projet avancé d'une nouvelle patinoire et d'une piscine olympique couverte; soutien au projet Métamorphose et à un nouveau stade de football.
- A Morges: motion déposée pour une véritable politique culturelle, visant à mettre de l'ordre dans les subventions accordées.
- Dans le district de Nyon: dépôt auprès du Conseil Régional d'une charte pour le sport, soutenue par 115 clubs et associations sportives de tout le district, pour le développement d'une politique sportive régionale.
- A Prilly: création d'une galerie permanente d'exposition et participation importante à la future patinoire et à la piscine olympique.

Liberté Cohésion

Valeurs: liberté, innovation

MONDE NUMERIQUE

Internet fait désormais partie de notre quotidien et a considérablement modifié nos modes de vie. Les outils numériques sont de formidables moyens de communication, ils permettent aux citoyens d'exercer leur droit à la liberté d'expression et contribuent fortement au développement économique. Toutefois, ces nouvelles technologies entraînent leur lot de nouveaux dangers et les enfants en sont devenus les premières victimes. Les dérives d'Internet et la cybercriminalité apparaissent comme de nouveaux risques majeurs: cyberharcèlement, espionnage, utilisation de données privées à l'insu de l'utilisateur, marché noir, violation des droits d'auteurs, etc. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'excès régulateur et freiner la croissance d'Internet, mais appliquer un juste contrôle et garantir une formation adéquate notamment auprès des jeunes. L'Etat doit entretenir un rapport de confiance avec ses citoyens et se porter garant de la protection de la sphère privée. Il convient aussi de développer la cyberadministration dans le domaine des droits politiques, et ainsi de permettre aux citoyens de voter via internet.

part des adolescents suisses possédant un smartphone en 2014 (50 % en 2010)

1 sur 14 nombre d'enfants touchés par le cyberharcèlement en Suisse (en 2015)

3ème rang européen occupé par la Suisse concernant les achats et ventes sur Internet (en 2014)

NOUS VOULONS

- défendre une politique numérique libérale, dans le respect de la sphère privée :
- assurer la protection des données privées;
- renforcer la prévention auprès des enfants et des jeunes dans les écoles (au sujet des réseaux pédophiles, du mobbying, du harcèlement, etc.), en intégrant notamment cette dernière dans le cursus scolaire obligatoire et dans les activités parascolaires;
- responsabiliser davantage les fournisseurs d'accès et les plate-formes de partage dans la lutte conte les contenus illégaux;
- soutenir le libre marché et le développement d'un nouveau modèle de marché pour les œuvres culturelles;
- garantir le respect de la propriété intellectuelle (droits d'auteur des artistes);
- obtenir plus de transparence quant à la valeur juridique des achats effectués sur Internet;
- refuser une nouvelle taxe forfaitaire sur les connexions Internet;
- généraliser le « e-voting » pour les Suisses de l'étranger.

NOUS NE VOULONS PAS

- criminaliser les internautes.
- cautioner un interventionnisme étatique disproportionné.
- étouffer l'évolution d'Internet et des outils qu'il offre par une surrèglementation.

SUCCES DU PLR

Fédéral

- Lancement d'une initiative populaire fédérale « Oui à la protection de la sphère privée ».
- Motion visant à instaurer l'usurpation d'identité en tant qu'infraction pénale.



